



Bulletin d'information et de liaison de l'Association
Protectrice du Saumon LOIRE ALLIER
Fondée en 1946

Siège Social : 2, chemin des Coustilles 63340 LE BREUIL-SUR-COUZE

Introduction

La dernière parution de notre revue date de l'année de la fermeture de la pêche en 1994. C'était au siècle dernier. L. SAUVADET et D. RATURAT ont réalisé cette "lettre" plus simple, agréable au moindre coût.

Dans ce numéro:

- le mot du Président
- projet de réouverture de la pêche
- situation du saumon de l'Allier en 2001
- assemblée générale du 25 mars 2001
- composition du bureau, du CA
- appel de cotisation

Le mot du Président.

La communication de tout temps a toujours existé. De nos jours elle s'impose. Aussi, au niveau de notre Association, nous devons nous engager à ce sujet. Lors de chaque réunion du Conseil d'Administration ce sujet était abordé. Mais qui voulait en prendre la charge? Sachant que chacun d'entre nous a ses propres occupations hors Association. Le déclencheur fût la rapidité d'évolution de dossier, de réalisation. Une prise de conscience fut faite et deux bonnes volontés ont pris à bras le corps cette responsabilité. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés. Ce bulletin de liaison tant attendu voit le jour. Il vous permettra de suivre très régulièrement l'évolution de nos actions, propositions, en faveur du saumon. Vous aurez très certainement reçu ce premier avant notre Assemblée Générale 2001 qui aura lieu à Langeac et vous pourrez à ce sujet nous faire bénéficier de vos remarques et suggestions.

Dans cette attente
Paul BRUNET

PROJET DE REOUVERTURE DE LA PECHE SPORTIVE ET TOURISTIQUE DU SAUMON SUR LA RIVIERE ALLIER.

Présenté par l'A.P.S et S.O.S
saumon.

Les Associations
Protectrices du saumon,
APS et SOS saumon se
sont rencontrées le 23
septembre 2000 pour
réfléchir et élaborer un
projet de réouverture de
la pêche sportive et
touristique du saumon sur

la rivière Allier. Elles
sont tombées d'accord
pour présenter
conjointement les
propositions suivantes :

- Toute exploitation
de la ressource saumon
doit passer par une
connaissance exacte de
la population de
géniteurs présents dans
la rivière.

- Une gestion
rationnelle de cette
population impose
d'abord la
détermination du seuil
conservatoire de
l'espèce Allier.

En se fondant sur les
études du CSP et
LOGRAMI, sur les
comptages effectués au
pont barrage à VICHY de
1997 à 2000, ce seuil pour
la seule rivière Allier peut
être estimé à 800
géniteurs.

L'étude des données de
passage à VICHY fait en
outre apparaître qu'au 15
avril les deux tiers
seulement des saumons de
montée ont franchi
l'obstacle.

Nous pouvons, en
conséquence considérer
que la pêche touristique

pourrait reprendre si
le nombre de saumons
ayant emprunté les passes
de VICHY au 15 avril
s'élevait à 800.

Sur une montée globale
estimée à 1200 saumons
(800 + 400 le troisième
tiers) le quota de captures
autorisé pourrait être de
150 poissons.

La date du 15 avril
serait une date butoir.
L'ouverture pourrait être
éventuellement avancée
dès que serait dépassé
plus tôt le nombre de 800
passages.

(suite page 3)

SITUATION DU SAUMON DE L'ALLIER

en 2001



Graphique I - Passages à VICHY

Dans les cinq dernières années d'ouverture de la pêche, le nombre de saumons capturés à la ligne sur l'année a varié de 85 à 130. Nous pouvons estimer que le nombre de saumons qui passaient à VICHY était compris entre 255 et 390, soit une moyenne de 310. Ces quatre dernières années la moyenne est de 390 soit une **augmentation de 25%**.

Note : en 1996 le début du comptage a commencé vers le 6 avril.



Graphique II - Passages à POUTES

L'augmentation du nombre de saumons en amont de POUTES est dû :

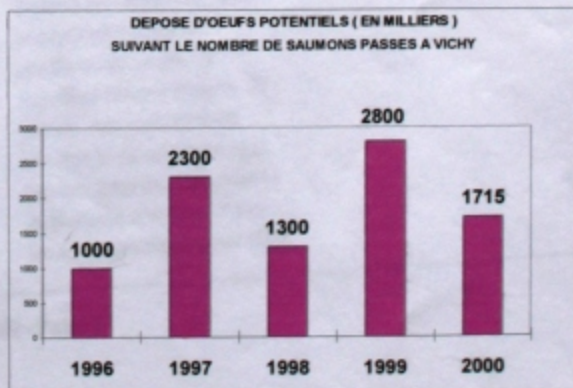
- aux aménagements complémentaires
- à une augmentation du débit réservé dans le vieil Allier de 2,5 mètres cube /par seconde au lieu de 0,5 mètres cube /par seconde.
- à des débits printaniers et automnaux plus importants depuis 1996.



Graphique III - Dépose d'oeufs

Ces chiffres sont calculés à partir des passages à VICHY selon qu'il s'agit de saumons de deux ou trois étés de mer, compte tenu de la proportion du nombre de femelles par montaison.

Note : actuellement les taux de retour seraient de 1/2000 à 1/2500.



Sources CSP AUVERGE-LIMOUSIN

LOGRAMI

De la même façon le quota de prélèvement pourrait évoluer en fonction de l'importance croissante des montées.

QUELLES SERAIENT LES MODALITES DE LA PECHE SPORTIVE ET TOURISTIQUE ?

Le cours de l'Allier serait divisé en trois secteurs, un quota de 50 captures étant attribué à chacun de ces secteurs. La fermeture anticipée de la pêche interviendrait dès que le quota serait atteint.

Secteur I irait du pont des madeleines, aval de MONISTROL d'Allier (43) au pont de JUMEAUX (63)

Secteur II du pont de JUMEAUX (63) au pont de RIS (63)

Secteur III du pont de RIS (63) au bec d'Allier (18 et 58).

La pêche ouvrirait simultanément sur ces trois secteurs. Elle resterait fermée sur toute la partie du cours de l'Allier située en amont du secteur I.

La date extrême de l'exercice de la pêche sportive et touristique du saumon serait portée au 30 juin.

Demeurerait interdit la vente et le colportage du poisson.

MODES DE PECHE

Seuls les leurres artificiels seraient autorisés :

- Pêche au lancer
- Pêche à la mouche fouettée (mouche non plombée)

Les leurres naturels que sont les crevettes, les vers de terre, les poissons morts ou vifs, seraient interdits ainsi que l'usage et le port de la gaffe.

La pêche à la mouche fouettée serait seule autorisée du 15 mai au 30 juin en amont de BRIOUDE (secteur I), du 1er au 30 juin sur l'ensemble du parcours péchable.

Dans l'action de pêche il conviendrait d'observer le principe de rotation sur les pools à la cadence d'un pas après deux lancers.

La graciatiion (remise à l'eau dans de bonnes conditions de survie du poisson capturé) serait conseillée notamment pour les plus gros géniteurs, mais laissée à l'appréciation et à la liberté de chacun.

Chaque pêcheur ne pourrait capturer qu'un seul poisson par jour avec marquage immédiat obligatoire, inscription sur le carnet de capture et déclaration dans les quarante huit heures suivant cette capture.

Une seconde bague serait attribuée au pêcheur qu'au vue de la déclaration de la première capture faite dans les délais impartis.

Les bagues ne seraient utilisables que pour la rivière Allier, leur distribution étant seulement pour son seul bassin.

Toutes les réserves spécifiques saumon

établies antérieurement à la fermeture de la pêche seraient maintenues.

En cas d'étiage ou d'apparition d'un obstacle entraînant une concentration anormale de poissons en un lieu déterminé, une réserve pourrait être établie aussi longtemps que la situation l'imposerait.

ANNEXES

RAPPEL DES FACTEURS METTANT L'ESPECE SAUMON EN DANGER ET LIMITANT GRAVEMENT LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE TOURISTIQUE.

- Le braconnage :

Il paraît nécessaire pour l'éradiquer de renforcer les contrôles et d'aggraver les sanctions pénales, notamment par l'institution d'un délit de pêche pour les contrevenants .

- La pratique des sports d'eau vive dont les nuisances sont nombreuses :

Dégradation du milieu aquatique par raft et hydro-speed, perturbation des géniteurs présents sur la zone des frayères, gêne importante dans la pratique de la pêche sportive et touristique. Il paraît nécessaire d'en limiter le développement anarchique en élargissant la période d'interdiction de leurs pratiques sur tout

le Haut-Allier (à autoriser seulement du 1er juillet au 15 octobre).

- La pêche professionnelle dans l'estuaire de la Loire et sur son cours jusqu'au bec d'Allier.

Pour la période 1986/1993 les chiffres déclarés montrent que les captures au filet sont trois fois supérieures aux captures à la ligne, avec les captures estimées en estuaire "c'est 80% de la ressource saumon qui est prélevé par la pêche professionnelle" (cf. LE SAUMON DE L'ALLIER F. COHENDET 1993).

Les captures accidentelles en période de fermeture sont hautement probables puisque les mêmes engins restent opérationnels sur tout l'axe de la Loire.

Aucune limitation d'aucune sorte n'existe dans la zone estuarienne

Il conviendrait d'interdire toute pêche au filet dérivant maillant et fixe du début novembre à mars, supprimer les lots à filet barrage chaque fois qu'un titulaire se retire, remettre à l'eau toute capture accidentelle quel que soit son état .

REPEUPLEMENT 2000

Déversement : équivalent en saumons sauvages dévalants 50.000

COMPTAGE DES NIDS	148
De VIEILLE BRIOUDE à MONISTROL	71
VIEIL ALLIER	12
Amont de POUTES *	65

*la reconquête des meilleures frayères du Haut Allier se confirme puisque avec moins de passages à VICHY et à POUTES en 2000 par rapport à 1999 il y a plus de nids 65 contre 40 en 1999.

DERNIERE NOUVELLE

17 saumons sont passés à VICHY en janvier 2001 ceci ne s'était pas produit ces quatre dernières années. C'est de bonne augure l'hydraulicité ayant été favorable .A quand 1000 saumons sur l'Allier comme sur la Dordogne ?

COMPOSITION DU BUREAU DE L'A.P.S

Issue de l' A G du 21.03.1999

Président d'honneur Maurice LEDUC

Président	Paul BRUNET
Vice-Président	Guy CHAUMONT
Secrétaire Général	Maurice PONS
Secrétaire Adjoint	Marcel RATURAT
Trésorier Général	Guy AUGRANDENIS
Trésorier Adjoint	Michel BERTRAND
Délégué HL - Lozère	Paul BOYER
Délégué P.D.D.	Daniel RATURAT
Délégué Allier	Pierre GIRAUDET
Délégué autres dép.	Patrick BENARD
Commission Tech.	Denis CROZEMARIE
Rédaction revue	Jacky CROZEMARIE

Suppléants

Haute-Loire Lozère	Denis PRUDENT
Puy-de-Dôme	Louis SAUVADET
Allier	Maurice PONS
Autres départem.	Serge BOURSET

Commissaires aux comptes

Thierry AMBLARD
Michel OUSTINOFF

CONSEIL D'ADMINISTRATION A.P.S**BASSIN LOIRE ALLIER**

Issu de l' A G du 21.03.1999

AUGRANDENIS Guy
BENARD Patrick
BOYER Paul
BOURSET Serge
BRUNET Paul
CHAUMONT Guy
CROZEMARIE Denis
CROZEMARIE Jacky
GUILLAUME Robert
GIRAUDET Pierre
LEBRE André
PONS Maurice
PRUDENT Denis
RATURAT Daniel
RATURAT Marcel
SAUVADET Louis

ASSEMBLEE GENERALE

Le 25 mars à LANGEAC

Visite l'après-midi de la salmoniculture de

CHANTEUGES

APPEL DE COTISATION 2001

Madame, Monsieur

Adresse

Téléphone

Je cotise à l' A.P.S pour l'année 2001

Cotisation de membre actif 100 francs
Cotisation de bienfaiteur libre soit*

*supérieur ou égal à 150 francs

Règlement

Par chèque bancaire ... Postal ... Espèces ...
Ma carte d'adhésion à l' A.P.S me sera expédiée
par le Trésorier Général

Monsieur Guy AUGRANDENIS
3, rue Les Grises
63570 LA COMBELLE
Tél : 04 73 96 07 97



Bulletin d'information et de liaison de
l'Association Protectrice du Saumon LOIRE-ALLIER
Fondée en 1946, agréée au titre de
l'Environnement

Siège Social : 2, Chemin des Coestilles 63340 LE BREUIL-SUR-LOGNON

LA SOUCHE ALLIER ...

"La souche Allier est la plus remarquable de cette espèce prestigieuse qu'est le saumon atlantique. Rien ne doit être épargné pour le sauver de l'extinction qui la menace. Il en va de notre patrimoine, il en va de la prospérité de votre région."

Michel BARNIER, Ministre de l'Environnement - sept. 1994

Dans ce numéro:

- le mot du Président
- compte-rendu de l'A.G. du 25.03.2001
- jumelage avec la rivière ETCHEMIN
- migration : que sait-on ? que fait-on ?
- salmoniculture de Chanteuges (43)
- nouvelles de France et d'ailleurs ...

Le mot du Président

Sans aborder les sujets qui seront traités et développés dans notre A.P.S. MAGASINE II, je tenais néanmoins à vous faire part de toute ma satisfaction d'avoir assisté à une très bonne assemblée générale à LANGEAC.

Une participation ouverte de nos adhérents et sympathisants ont permis d'animer les débats sur les différents sujets traités avec nos invités, que je remercie particulièrement.

Etant présent quinze jours plus tard à l'assemblée générale annuelle de S.O.S. SAUMON, nous avons décidé, ensemble, de coordonner nos actions, à savoir, d'être unis lors d'une assemblée générale commune aux deux associations. En effet, nous menons de front les mêmes actions, traitons les mêmes dossiers, sur le terrain les mêmes activités et lors des A.G. nous sollicitons les mêmes intervenants sur les mêmes sujets. Je suis heureux de cette initiative qui donnera plus de crédit à notre milieu associatif, apportera plus de transparence et notre poids sera incontournable.

Lors d'un récent passage à Chanteuges, j'ai découvert un complexe salmonicole impressionnant, en phase réelle d'activité. Ce qui augure à partir de cette année 2001 des déversements deux fois supérieurs à ceux de la pisciculture du CSP à Augerolles, dans le cadre de la phase transitoire. Cette dernière avec sa production annuelle de plus d'un million d'ovules lors des années antérieures n'a pas engendré les retours escomptés. Une perte importante est constatée dans ces cycles migratoires où a-t-elle lieu ? Ce constat de fait devra être analysé rapidement pour rechercher la ou les causes car si cause il y a, la production de Chanteuges avec un retour estimé à six milles saumons en estuaire, ne sera jamais atteint. Je ne suis pas homme à défaite, loin de là, mais la nature à ses limites.

Paul BRUNET

CONTRE-RENDU de l'A.G. du 25.03.2001

L'A.G annuelle s'est tenue à LANGEAC sous la présidence de Paul BRUNET, devant une soixantaine de ses membres. M. VISSAC Sénateur Maire et président du SMAT Haut Allier a tenu à honorer cette assemblée de sa présence.

Elle a débuté par une réunion interne au cours de laquelle P.BRUNET, dans son rapport moral, a insisté sur les temps forts de notre action au cours de l'année écoulée. Rappelons notamment

- la mise en place du jumelage de l'A.P.S. avec le comité de restauration de la rivière

ETCHEMIN au QUEBEC.

- la présentation conjointement avec S.O.S. SAUMON d'un projet de réouverture de la pêche sportive du saumon dans des conditions compatibles avec la pérennité de l'espèce.

- la gestion de l'incubateur de la Prades dont la réussite continue d'atteindre le taux de 98%.

- la sortie d'un bulletin d'information et la poursuite de l'affichage du panneau "truitelle, tacon".

Dans un deuxième temps on a procédé à l'accueil des personnalités invitées dont les principales interventions ont été les suivantes:

- M JANTZEN délégué régional du C.S.P a rappelé à propos de la migration 2000 que 379 saumons ont été comptés à VICHY et 112 à POUTES, ce qui représente un potentiel de 1,8 millions d'ovules dont 0,48 millions pour l'amont de POUTES. Pour la dévalaison des saumoneaux à POUTES le taux d'efficacité du système installé n'est que de 60%.

- M SOLEILHAC président de l'Union Nationale des Fédérations d'A.P.P.M.A a insisté sur le fait que la situation du saumon sur l'axe LOIRE ALLIER ne peut que s'améliorer avec l'entrée en service de la salmoniculture de Chanteuges.

Melle GENETY ,chargée d'étude du LOGRAMI, a passé en revue les perspectives 2001 de l'association qu'elle représente qui visent , grâce au financement du programme "Life" , à assurer la production de juvéniles, la gestion et l'évolution du suivi (installation d'un dispositif de comptage à LANGEAC, repérage des frayères naturelles , information accrue du public et des pêcheurs). L'objectif serait d'atteindre le total de 1500 géniteurs sur les frayères en 2004.

-M VILLET Directeur G.E.N.A E.D.F, a apporté certaines précisions sur le renouvellement du barrage de POUTES prévu pour 2007. Des propositions seront mises à l'étude concernant les aménagements à apporter à l'ouvrage pour qu'il devienne transparent à la dévalaison des juvéniles comme à celle des saumons adultes ayant frayé.

Pour la quasi unanimité de l'assistance le non renouvellement de la concession permettrait de régler de façon optimale et définitive toutes les difficultés rencontrées.

-M P. MARTIN Ingénieur chargé de l'ouvrage a précisé dans quelles conditions la salmoniculture de Chanteuges va dès ce printemps, entrer en activité .

Dans l'après midi qui a suivi, la visite de l'installation a retenu l'attention de tous les participants, P.MARTIN l'ayant éclairée de commentaires aussi détaillés que pertinents.

- M POST, commandant la brigade de gendarmerie de LANGEAC a donné lecture des règlements qui fixe la pratique des sports d'eau vive. Selon lui les rapports entre les sportifs et les pêcheurs sont en voie d'amélioration. Néanmoins l'assistance a rappelé qu'un développement incontrôlé des sports d'eau vive est susceptible de causer des dommages importants à l'écosystème aquatique du Haut Allier.

M.PONS

**JUMELAGE DE L'ASSOCIATION
PROTECTRICE DU SAUMON LOIRE
ALLIER (A.P.S) ET DE COMITE DE
RESTAURATION DE LA RIVIERE
ETCHEMIN (C.R.R.E) QUEBEC**

Pourquoi ce jumelage ?

Guy CHAUMONT, vice Président au sein de notre association ,délégué aux relations internationales,a eu l'initiative de nous présenter le C.R.R.E à QUEBEC . Ouvrant dans le même sens que nous à savoir la restauration de cette rivière, l'idée de jumelage pris forme et fut approuvée à l'unanimité lors d'un conseil d'administration.

Que peut-il nous apporter ?

Donner une autre dimension à notre association, s'ouvrir à l'extérieur et nous faire connaître . De bénéficier si il y a lieu du savoir faire québécois .

De notre côté, notre expérience de plus de cinquante ans d'activités associatives, peut leur être bénéfique . Sur les premiers échanges écrits, nous découvrons à leur lecture tout le plaisir ressenti de ce jumelage .

Une charte a été établie qui sera signée entre nos deux associations lors de l'inauguration de la salmoniculture de Chanteuges, le 10 juillet prochain . D'autres jumelages similaires ont été fais entre :

-les rivières Dordogne et Jacques QUARTIER au QUEBEC .

l'Union nationale de la pêche en FRANCE et la protection du milieu aquatique et la fédération québécoise pour le saumon atlantique .

La rivière ETCHEMIN QUEBEC.

Situé sur la rive sud du Saint-Laurent, la rivière Etchemin fut considérée comme une célèbre rivière à saumon . Prenant sa source à Saint-Luc de Dijon, près de la frontière américaine, elle se jette à la hauteur de Saint-Romuald . Ce splendide cours d'eau s'écoule sur une distance de 130 kilomètres touchant six M.R.C et 30 municipalités . Malheureusement à la fin du 18ème siècle le saumon a disparu de la rivière .

Le comité de restauration .

En 1993, les gens du milieu décidaient de se donner une belle et grande rivière digne de la population qui la cotoie . C'est ainsi qu'a été fondé le C.R.R.E .

Le comité formé en corporation à but non lucratif avec un conseil d'administration de

quinze membres . Le siège social est situé à Saint-Léon-de-Standon et compte 650 adhérents . Son président est Monsieur Yvon CÔTE .

La mission du C.R.R.E.

Consacre ses énergies à favoriser:

-la restauration de la qualité de l'eau et des berges de la rivière et de ses tributaires .

-la réintroduction du saumon atlantique dans cette magnifique rivière .

Les actions .

Elles sont multiples dont entre autres :

-la réalisation d'études de diverses natures .

-un programme de sensibilisation en milieu scolaire .

-l'aménagement des berges et de rives de cours d'eau .

-l'ensemencement de jeunes saumons .

-des activités de représentation et d'intervention auprès des autorités gouvernementales .

Bénéfice pour le milieu .

Le C.R.R.E souhaite que toute la population bénéficie:

-d'un environnement sain et agréable, suite à l'amélioration de la qualité de l'eau et des berges de la rivière .

-d'un développement économique et récréotouristique au potentiel élevé, la présence du saumon atlantique dans la rivière Etchemin devrait attirer de nombreux touristes dans la région permettant des retombées économiques importantes en terme d'activités commerciales et de création d'emploi (restauration, hébergement,etc...).

Les appuis .

Le C.R.R.E profite de l'appui d'organismes importants qui croient et collaborent au plan d'action en cours, pour faire de ce projet une réussite .

Ces organismes sont :

-le ministère de l'environnement et de la Faune du Québec ,

-le Bureau Fédéral de Développement Régional ,

-six M.R.C et plusieurs municipalités ,

-la Fondation de la Faune du Québec ,

-plusieurs caisses populaires Desjardins ,

-la Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique ,

-la Fédération du Saumon Atlantique .

P.BRUNET

CHARTRE DE JUMELAGE



Entre

l'Association Protectrice du Saumon
de l'axe Loire Allier (France)

et

Le comité de restauration de la rivière Etchemin
(Québec)



L'Association Protectrice du Saumon Loire-Allier (France) et le comité de restauration de la rivière ETCHEMIN (Québec) animés par une volonté commune de :

- restaurer et valoriser les remarquables milieux naturels que constituent les rivières Allier et Etchemin afin de permettre aux générations futures d'en exploiter rationnellement les potentialités.
- de favoriser tout effort de recherche susceptible d'assurer au mieux le développement du Saumon Atlantique sauvage.
- de promouvoir l'aménagement des rivières Allier et Etchemin, d'y faciliter la pratique de la pêche et des activités de pleine nature.
- d'accomplir conjointement, auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales, des pêcheurs, des riverains, des promeneurs, et des touristes, une tâche d'information et de sensibilisation relativement aux menaces qui pèsent sur la survie du saumon dans leurs rivières respectives.

Sont convenus de prendre les dispositions suivantes :

1. En vertu de la présente Charte dont ils s'engagent à respecter toutes les dispositions le C.R.R.E et l'R.P.S. sont jumelés.
2. Les parties signataires s'engagent à développer une coopération de nature sociale et culturelle de protection et de gestion du saumon Atlantique.

3. Elles s'engagent à recourir à tout moyen d'information visant à assurer une meilleure connaissance réciproque des activités de restauration et de protection des rivières à saumon ALLIER et ETCHEMIN, qu'il s'agisse aussi bien de techniques d'aménagement que de pratiques de gestion envisagées ou à préciser.

4. Elles associent leurs efforts pour organiser des séjours au profit des deux associations et assurer les échanges entre les scientifiques et techniciens spécialisés dans la restauration des rivières à saumon.
5. Elles recherchent tous les moyens susceptibles de développer l'implication des pêcheurs dans la protection et la gestion de la ressource saumon de leurs rivières.
6. Elles s'attacheront à soutenir des actions d'éducation et de promotion de la pêche du saumon par un développement du tourisme pêche de leur région.
7. Elles prévoient d'élaborer conjointement un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs de la présente charte et de se rencontrer périodiquement pour évaluer la progression de ce plan.

Fait à :

Le :

Pour l'R.P.S.

Pour le C.R.R.E.

Le Président :

Le Président

Réalisation Marcel RATURAT sur parchemin à fleurs du
moulin Richard DE BAS.

MIGRATION : QUE SAIT-ON ? QUE FAIT-ON ?

OPTIMISME AVANT LE GRAND RETOUR

En matière de protection du saumon, bien malin celui qui trouvera "la" solution..

A défaut de synthèse définitive et présomptueuse, il nous reste l'analyse des maux, des problèmes, des aléas habituels de ce grand voyage Aller et Retour, auxquels il faut ajouter les impondérables, les inconnues.

Le premier problème me semble être la méconnaissance de la migration marine du saumon de l'Atlantique. Ses migrations hauturières sont-elles immuables ? Nos saumons, suivant leurs classes d'âges, vont-ils toujours sur les mêmes aires et par les mêmes itinéraires ? Les avis des plus éminents scientifiques diffèrent complètement. L'honnêteté intellectuelle de certains leur fait avouer leurs doutes, voire leur ignorance.

Elle était séduisante, la saga des bancs de saumons européens se retrouvant dans le détroit de Davis, dans la mer du Labrador, près des côtes du Groenland, pour se joindre à leurs congénères américains et participer à ces grandes curées ichtyophagiques dans ces eaux pleines de vie. Islande, Féroès, Svalbard ... quelle immensité. De la

Zemble à Terre Neuve, où et comment migrent les saumons ?

J'entends déjà les réponses, mais rien sauf les campagnes de marquages ne vient les rendre crédibles et encore le très faible taux de retours ne prouve pas grand chose. Alors, les grands organismes internationaux se réfèrent aux statistiques des pêches commerciales nationales de certains pays "du nord".

Depuis plus de quarante ans, je lis ou j'entends énoncer des statistiques de pêches commerciales de saumons sauvages dans l'Atlantique Nord ... à mon humble avis, elles ne sont pas crédibles et ne comptabilisent qu'une part réduite de l'ensemble des captures en mer et dans les estuaires (les exemples de pêches clandestines ne manquent pas).

Avec des "Y'a qu'à" et des "faut qu'on", on peut toujours tenter de trouver des solutions pour favoriser le retour du saumon. Hélas ! La réalité reste complexe. Les problèmes climatiques (déplacement des isothermes) s'ajoutent aux problèmes biologiques, économiques et surtout politiques. Chez nous, des organismes tels l'INRA, l'IFREMER ont des spécialistes réputés mais leurs moyens insuffisants sont consacrés à la recherche fondamentale ou à la recherche appliquée en aquaculture. Le C.S.P. est très actif mais ses moyens budgétaires limitent son travail.

Pendant ce temps, nos tacons de l'Allier peinent à rejoindre l'océan, les géniteurs de montaison éternuent en prenant une giclée de tritium sous les centrales du grand fleuve "sauvage" et les chalutiers pélagiques ratissent jusqu'aux plages le plateau continental.

Messieurs de l'OCSAN : R.A.S. ? Tout va bien ou tout va mal ?

En ce début de printemps 2001, le saumon sauvage se négociait à 225 F le kg sur l'Adour inférieur. Encore heureux de ne plus trouver des "truites blanches" sur l'étal des poissonniers (smolts).

Messieurs les stratèges de la conservation du saumon, venez sur le Haut-Allier voir l'une des raisons d'espérer : la salmoniculture de CHANTEUGES qui vient d'entrer en activité.

A l'A.P.S., après 55 ans de combats, l'optimisme est toujours de mise, surtout avant le grand retour de S. salar.

Paul BOYER

LA SALMONICULTURE DU HAUT-ALLIER



Raisons de l'aménagement et objectifs .

Le "Plan Loire Grandeur Nature"

Préoccupé par la disparition continue du saumon, le Ministère de l'Environnement a décidé de mettre en oeuvre un certain nombre de mesures convergentes pour sauver l'espèce . Dans cette perspective, Le Plan Loire Grandeur Nature avait prévu la création d'une salmoniculture d'envergure nationale .

La maîtrise d'ouvrage de cette installation a été confiée au Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier (SMAT) .

L'implantation de la salmoniculture du Haut-Allier est située sur la commune de Chanteuges en Haute-Loire au niveau de la confluence de la Desges avec l'Allier .

Objectif du projet

L'objectif est de recoloniser l'ensemble du bassin de l'Allier et des axes Vienne - Creuse - Gartempe et Loire - Arroux , à partir de la "souche Allier" .

Le projet sur dix ans, est estimé à 51 millions de Francs, inclut la phase de construction de la salmoniculture(35 millions) et la phase de production .

L'objectif est d'obtenir le retour d'environ 1200 adultes sur les frayères du bassin à la première génération et 2400 à la deuxième .

Plan de production

500 000 oeufs destinés aux incubateurs de terrain (10 de prévus sur l'axe, 6 actuellement en fonction sur l'Allier dont le nôtre)

350 000 alevins de printemps (0,65 grammes)

235 000 "Smolts"

La production future de la salmoniculture devrait être de 2 250 000 ovules, dans un premier temps 1 150 000 .

La salmoniculture .

En bien des points elle est inspirée de celle de Tadoussac au Québec . Le biologiste canadien Yvon Turgeon en est " l'égérie " , de plus il connaît très bien le Haut-Allier . De part sa taille elle a une capacité de production qui en fait la plus grande salmoniculture de **repeuplement** en saumons

d'Europe avec un potentiel comparable à celui des salmonicultures de repeuplement des U.S.A et du Canada . Sa spécificité réside plus particulièrement dans la production de smolts qui à terme représentera 1,5 fois la production nationale des 25 salmonicultures actuelles .



Bacs de production de smolts

Le projet de salmoniculture du Haut-Allier comprend les éléments suivants :

*Un bâtiment principal d'une surface totale de 7800 m² comprenant :

- une unité de stabulation et de reconditionnement des géniteurs de 32 bacs, photo ci-dessous .



-deux unités d'incubation,
-deux unités de production d'alevins de 40 et 96 bacs,
-deux unités de grossissement de 16 et 20 bacs destinées à la production de smolts,

-une unité de traitement et de recirculation de l'eau .

*Un circuit de visite de 450m² .



Bacs de production d'alevins

Une exigence de qualité .

Une technologie de pointe...

Afin de préserver la souche Allier, la restauration du saumon Loire-Allier doit se faire à partir d'un très faible stock . Ajouté à la difficulté de maintenir en vie des saumons en captivité, cela conduit à utiliser une technologie de pointe mise au point par des biologistes Québécois. Le reconditionnement consiste à réapprendre aux géniteurs à se nourrir en captivité. Une femelle qui aura pondu 8.000 oeufs pourra ainsi en produire jusqu'à cinq fois plus.

... respectueuse de l'environnement...

Soucieuse de l'exemplarité de ses installations, la salmoniculture a mis en place un processus de traitement de ses rejets qui intègre l'ensemble de la filière de la production jusqu'à l'épandage.

Ce dispositif unique par son concept, anticipe les réglementations futures qui seront de plus en plus strictes pour la protection de l'environnement.

Enfin, le maintien de la trame végétale, l'habillage en bois du bâtiment et la minimisation des façades verticales ont permis d'intégrer au maximum le bâtiment au paysage existant.

...au service d'une production de qualité...

Contrairement à un poisson destiné à la consommation, le saumon de repeuplement doit à la sortie de la salmoniculture effectuer un périple de 15 000 km pour revenir sur son lieu de reproduction. Il est donc nécessaire de produire un saumon d'une qualité irréprochable afin de lui garantir les meilleures conditions de survie.

Cela se traduit par des conditions d'élevage spécifiques qui intègrent des normes zootechniques rigoureuses.

Des enjeux culturels, économiques et touristiques .

Le saumon Loire-Allier et sa pêche font partie du patrimoine culturel et économique du bassin. Dès le XIII^e siècle, des redevances en <<saumons>> sont perçues par des seigneuries ou abbayes. Certaines dépassaient au XVIII^e siècle 1000 sujets.

La pêche au filet sur le cours inférieur prit ensuite une part prépondérante dans le mode de prélèvement, représentant jusqu'à 30000 captures par an au XIX^e siècle.

Le développement de la pêche à la ligne vers 1910 apporta à la ville de Brioude une renommée dépassant nos frontières, se traduisant par une forte fréquentation des pêcheurs et des retombées économiques importantes.



Unité de traitement et de recirculation de l'eau

Un outil de développement durable

La réalisation de ce projet va entraîner la création d'activités directes et indirectes :

- Situées au coeur du fief traditionnel du saumon, dans une région misant sur le développement durable, ces installations uniques en Europe, sont conçues pour développer un accueil touristique du public.

- Cette activité de pisciculture s'intègre parfaitement dans le tissu rural du département de la Haute-Loire et offre la création de dix emplois.

- Cet équipement faisant appel à des technologies de pointe constitue un site privilégié d'échanges entre scientifiques français et étrangers.

Enfin, grâce à une politique de restauration du saumon très ambitieuse, on peut envisager à moyen terme de développer le tourisme lié à la pêche du saumon. Les diverses approches économiques permettent d'estimer les retombées directes et indirectes de la capture d'un saumon pris à la ligne à 8 000 Francs.

La migration anadrome du saumon atlantique en 2001.

Passages enregistrés à VICHY en


- janvier : 17 poissons
- février : 16 poissons (du 1 au 20)
- février-mars : 76 poissons (du 20/02 au 31/03)
- avril : 105 poissons
- mai : 139 poissons (jusqu'au 26/05)

Au 26 mai nous avons 353 passages à Vichy . La montaison continue début juin et devrait dépasser les 400 poissons . En 2000 le total des passages s'élevait à 379 poissons .

Passages enregistrés à POUTES MONISTROL en


- mars : 3 poissons
- avril : 10 poissons

Nouvelles de France et d'ailleurs...

 Le 19 janvier 2001 le **contrat de rivière Allagnon** a été signé par le préfet du Cantal . Il prévoit dès 2001 la libre circulation des migrateurs par arasement et ébrèchement des obstacles notamment celui du grand pont à Lempdes .

L'environnement est l'affaire de tous ...

Venez participer à la sauvegarde d'une espèce menacée en adhérant à l'A.P.S

 Lu dans la presse halieutique...
"TROUT AND SALMON" janvier 2001
Extrait de l'Homme qui aime les saumons

...Angleterre et Irlande sont les deux dernières nations qui ont des pêcheries commerciales de saumons à grande échelle ...

... Un dommage plus grand est causé aux rivières anglaises et galloises par les filets **dérivants** des pêcheurs de l'ouest de l'Irlande . Ils ont capturés **160 000 saumons en 1999** . A part les saumons irlandais, les pêcheurs aux filets **dérivants de l'ouest de l'Irlande interceptent des saumons qui retournent en Angleterre, Pays de Galle, Ecosse, France et Espagne** . Ces pêcheurs **sont accusés d'être à l'origine de l'extinction des stocks de saumons français et espagnols** ...

Devant ces pratiques abusives des filets dérivants à l'ouest de l'Irlande, s'exerçant sur des stocks mélangés de saumons, notre association a réagi en envoyant une lettre de protestation au Parlement Européen à Bruxelles, aux ministères de l'environnement, de la pêche du gouvernement français . Le relais a été pris également par des hommes politiques locaux .

Enfin cette lettre a été remise officiellement à l'O.C.S.A.N (Organisation de Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord) par le biais de l'A.I.D.S.A "dont les membres, dixit F. MAZEAUD, sont souvent les seuls français présents dans les lieux où l'on ajuste cette actualité aux réalités" au cours du Point presse sur la <<disparition du saumon sauvage atlantique>> à Paris le 1er juin 2001 .

Madame, Monsieur

Adresse

Téléphone

Je cotise à l' A.P.S pour l'année 2001

Cotisation membre actif :100francs.....

Cotisation membre bienfaiteur* :libre soit.....

*supérieur ou égal à 150 francs

Règlement par chèque bancaire ou postal.....

À adresser au trésorier général : **M. Guy AUGRANDENIS**
3, rue les Grises
63570 LA COMBELLE

Tél: 04 73 96 07 97

Ma carte d'adhésion à l'A.P.S me sera expédiée par lui



FÉDÉRATION
DE PÊCHE 43



LOIRE HAUTE-LOIRE

LOGRAMI
Loire Grands Migrateurs



Je tenais à exprimer toute ma gratitude à ceux qui ont permis la parution de ce numéro d'A.P.S Magazine.

Daniel RATURAT

Juin 2001/ Page 8